



Procès-verbal de la réunion de la Commission  
canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue les  
26 et 27 janvier 2022

Procès-verbal de la réunion virtuelle de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le mercredi 26 janvier 2022, à compter de 13 h (HNE) et le jeudi 27 janvier 2022, à compter de 10 h (HNE). La partie publique de la réunion a été [webdiffusée en direct](#) sur le site Web de la CCSN, et des [archives vidéo](#) y sont également disponibles. Le présent procès-verbal reflète à la fois la réunion publique et les décisions de la Commission découlant de la réunion.

Présents :

R. Velshi, présidente  
T. Bérubé  
S. Demeter  
R. Kahgee  
M. Lacroix  
I. Maharaj

D. Saumure, registraire  
L. Thiele, avocate générale principale  
R. Dranga, rédactrice du procès-verbal  
D. MacDonald, rédacteur du procès-verbal

Les conseillers de la CCSN sont : R. Jammal, A. Viktorov, L. Casterton, C. Ducros, K. Heppell-Masys, A. Bellingham, A. Mathai, K. Lee, N. Tran et R. Ramsey

D'autres personnes contribuent à la réunion :

- Énergie NB : J. Nouwens et N. Reicker
- Bruce Power : M. Burton
- Ontario Power Generation : V. Bevacqua et D. Dickey
- Énergie atomique du Canada limitée : F. Demarkar, A. MacDonald, M-É. Page, S. Bushby et J. Cameron
- Laboratoires Nucléaires Canadiens : J. McBrearty, J. Griffin, M. Vickerd, P. Boyle, P. Quinn et K. Schruder
- Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des situations d'urgence de l'Ontario : R. Kinchlea
- Municipalité régionale de Durham : J. Kilgour et S. Struna
- Municipalité régionale de York : K. Garpenfeldt
- Ville de Kawartha Lakes : B. Mayer
- Ressources naturelles Canada : M. Johnson

### Constitution

1. Étant donné que l'avis de convocation, le [document à l'intention des commissaires \(CMD\) 22-M1](#), a été envoyé en bonne et due forme et que tous les commissaires permanents sont présents, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.
2. Depuis la réunion de la Commission tenue les 15 et 16 décembre 2021, les documents suivants ont été remis aux commissaires : [CMD 22-M1 à CMD 22-M9](#). Des précisions sur ces documents figurent à l'annexe A du présent procès-verbal.

### Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour, le document [CMD 22-M2](#), est adopté tel qu'il est présenté.

### Présidente et registraire

4. La présidente agit à titre de présidente de la réunion de la Commission, avec l'aide de D. Saumure, registraire, R. Dranga, rédactrice du procès-verbal, et D. MacDonald, rédacteur du procès-verbal.

### Procès-verbaux des réunions de la CCSN tenues en novembre et décembre 2021

5. La Commission a approuvé par correspondance les procès-verbaux des réunions de la Commission des [23 et 25 novembre 2021](#) (CMD 22-M3) et des 15 et 16 décembre 2021 (CMD 22-M9).

### **RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES RÉACTEURS NUCLÉAIRES**

6. En ce qui concerne le [CMD 22-M4](#), le rapport d'étape sur les centrales nucléaires, le personnel de la CCSN présente les mises à jour suivantes :
  - La tranche 7 de la centrale de Bruce Power a été remise en service à la suite d'un arrêt prévu aux fins d'entretien et fonctionne à pleine puissance.
  - La tranche 1 et la tranche 4 de la centrale de Pickering d'Ontario Power Generation (OPG) fonctionnent à 94 % et 95 % de leur pleine puissance, respectivement, en raison d'un retard relatif au chargement en combustible.

- La centrale de Point Lepreau de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) fonctionne à 99,9 % de sa pleine puissance.
  - La mise en œuvre des exigences relatives aux tests de dépistage aléatoires et préalables à l'affectation énoncées dans le [REGDOC-2.2.4, Aptitude au travail, tome II : Gérer la consommation d'alcool et de drogues, version 3](#) a été suspendue en raison d'une décision rendue le 21 janvier 2022 par la Cour fédérale<sup>1</sup> énonçant une injonction interlocutoire qui empêche temporairement la mise en œuvre de ces exigences jusqu'à ce que la Cour ait entendu sur le fond une demande de contrôle judiciaire présentée par les syndicats qui sont visés par les tests aux termes du REGDOC et qu'elle ait rendu une décision quant à la constitutionnalité de l'affaire. Le personnel de la CCSN note qu'il modifiera les manuels de conditions de permis des centrales nucléaires, au besoin.
7. La Commission demande des renseignements supplémentaires sur la réduction de la puissance des tranches 1 et 4 de Pickering en raison d'un retard relatif au chargement en combustible. Un représentant d'OPG répond qu'OPG charge ses réacteurs en combustible tous les jours pour maintenir la réactivité à un niveau optimal, aux termes d'un plan de gestion de la réactivité qui tient compte de la disponibilité de l'appareil de chargement du combustible. Le représentant d'OPG note que les appareils de chargement du combustible de la tranche 1 étaient hors service dans le cadre d'un arrêt prévu, alors que ceux de la tranche 4 ont été retirés du service en raison d'un problème émergent. Ainsi, la puissance des deux tranches a été réduite, conformément au plan de gestion de la réactivité.
8. La Commission s'interroge sur l'échéancier de l'examen par le personnel de la CCSN des analyses de validité des titulaires de permis visant le modèle d'absorption de l'hydrogène pour [les tubes de force](#), à la suite de la [réunion du 3 septembre 2021](#). Le personnel de la CCSN indique qu'il a reçu des titulaires de permis de l'information sur les résultats de leurs inspections et essais en laboratoire en cours et qu'il procède à l'examen de cette information. Il s'attend à achever son examen dans les prochains mois et fera le point auprès de la Commission plus tard en 2022. La Commission demande au personnel de la CCSN de fournir un échéancier pour cette question lors de la prochaine réunion de la Commission.

---

<sup>1</sup> Numéro de dossier de la [Cour fédérale](#) : T-1222-21

9. La Commission reconnaît l'installation par Bruce Power d'un système servant à la production d'isotopes de lutétium 177 et demande des renseignements supplémentaires sur la manière dont ce système affectera l'exploitation du réacteur. Un représentant de Bruce Power explique que l'analyse de la sûreté réalisée par Bruce Power avant l'installation du système a permis de déterminer que l'incidence serait négligeable puisque les cibles sont petites. Le représentant de Bruce Power note que l'analyse de la sûreté a évalué un scénario dans lequel les cibles demeurent à l'intérieur du cœur du réacteur pendant deux ans, jusqu'à un arrêt prévu, sans impact sur les activités. Le personnel de la CCSN se dit d'accord avec les énoncés du titulaire de permis.
  
10. Lorsqu'on l'interroge sur la mise en œuvre des leçons apprises du secteur de la santé et l'impact des lignes directrices révisées de Santé Canada sur l'effectif minimal dans le contexte de la COVID-19, les titulaires de permis notent qu'ils alignent leurs politiques relatives à la COVID-19 sur les recommandations en matière de santé publique et qu'ils appliquent les leçons apprises des responsables de la santé. Malgré la récente hausse des cas de COVID-19, aucun impact sur l'effectif minimal n'a été observé, sauf à une seule reprise à Point Lepreau. Un représentant d'Énergie NB note que l'équipe d'intervention d'urgence de la société a été déployée pendant 6,5 heures le 24 décembre 2021, et qu'Énergie NB a suivi les protocoles requis pour veiller à mettre en place des ressources additionnelles.
  
11. La Commission note que, lors de la réunion de la Commission du 15 décembre 2021, Bruce Power a signalé qu'elle attendait la mise en service d'équipement installé pour corriger les vibrations dans le système d'alimentation en vapeur d'eau de la turbine à la tranche 2 de la centrale de Bruce. La Commission demande une mise à jour à ce sujet. Un représentant de Bruce Power répond que, après l'installation, les vibrations sont passées de la zone d'intérêt initiale à une autre zone du système. Il indique que Bruce Power procède à une évaluation globale du système et note que la tranche 2 demeurera en exploitation jusqu'à l'arrêt prévu au printemps 2022.

### **MISES À JOUR SUR DES POINTS ABORDÉS AU COURS DES DÉLIBÉRATIONS ANTÉRIEURES DE LA COMMISSION**

#### **Mise à jour du personnel de la CCSN sur l'évaluation de la pertinence d'ajouter les radionucléides comme produits chimiques sources de préoccupations mutuelles**

12. Au moyen d'une note d'information versée le 2 décembre 2021 ([CMD 22-M8](#)), le personnel de la CCSN a fait le point sur l'évaluation de la pertinence d'ajouter les radionucléides comme

produits chimiques sources de préoccupations mutuelles à l'annexe 3 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, qui a fait l'objet d'un examen lors de [l'audience de 2018 visant le renouvellement de permis de Pickering](#) et qui est visée par la mesure de suivi 19575 de la Commission. La note d'information comprend des renseignements sur les événements survenus depuis la dernière mise à jour en décembre 2020, y compris la réunion de décembre 2021 du Comité exécutif des Grands Lacs. La Commission se dit satisfaite des renseignements fournis par le personnel de la CCSN dans le CMD 22-M8 et s'attend à recevoir une autre mise à jour au moyen d'une note d'information à la fin de 2022.

## **POINTS D'INFORMATION**

### **Groupe de travail sur les comprimés d'iodure de potassium, rapport de la phase I**

13. En ce qui concerne le [CMD 22-M6](#) et le [CMD 22-M6.A](#), le personnel de la CCSN a présenté le rapport de la phase I du [Groupe de travail sur les comprimés d'iodure de potassium \(Groupe de travail sur le KI\)](#)<sup>2</sup>. Le Groupe de travail sur le KI comprend des représentants d'OPG, de la province de l'Ontario, des municipalités locales et du personnel de la CCSN. Le rapport de la phase I énonce les plans existants et les autorités responsables de la distribution d'urgence des comprimés de KI dans la zone de planification du contrôle de l'ingestion (ZPCI) de Pickering. En ce qui concerne les prochaines étapes, le personnel de la CCSN note que la phase II explorera la faisabilité, l'établissement de plans détaillés et d'autres sujets cernés durant la phase I. Le personnel de la CCSN prévoit l'achèvement du rapport de la phase II au début de 2023.

### *Discussion*

14. La Commission demande pourquoi les Nations et communautés autochtones ne font pas partie du Groupe de travail sur le KI ou du comité consultatif connexe. Le personnel de la CCSN explique que la participation au comité consultatif ne représenterait pas une mobilisation suffisante et signale qu'il a plutôt communiqué des renseignements sur le Groupe de travail sur le KI dans le cadre de réunions que la CCSN tient déjà avec les Nations et communautés

---

<sup>2</sup> Le Groupe de travail sur le KI a été créé en 2019 pour donner suite aux questions soulevées durant l'audience de 2018 visant le renouvellement de permis de Pickering. Dans les paragraphes 540 et 541 du [Compte rendu de décision](#), la Commission demande à ce que soit formé un groupe de travail sur le KI pour établir des plans précis et détaillés pour la distribution d'urgence de comprimés de KI dans toute la ZPCI et pour examiner la faisabilité de procéder à une distribution préalable de comprimés de KI dans toutes les écoles situées dans la ZPCI.

- autochtones. En ce qui a trait à la participation au Groupe de travail, le personnel de la CCSN note que le Groupe de travail sur le KI appuie l'élargissement de sa mobilisation des Nations et communautés autochtones au début du processus de la phase II. La Commission encourage fortement le Groupe de travail sur le KI à envisager la représentation des Nations et communautés autochtones pour la phase II.
15. En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le personnel de la CCSN explique que le Groupe de travail sur le KI a discuté des leçons apprises de la pandémie, comme la désinformation et la manière de communiquer les renseignements au public. Les représentants municipaux du Groupe de travail sur le KI ont également souligné des renseignements utiles sur la logistique de la distribution rapide à une vaste population, l'importance de la collaboration avec les partenaires des communautés et l'importance de la planification bien à l'avance. Au sujet de l'anxiété possible du public à l'égard de l'ingestion de comprimés de KI, le personnel de la CCSN note qu'il est important que les travailleurs des services d'urgence disposent de renseignements pour atténuer les préoccupations du public, et que la phase II comprendra l'élaboration de tels renseignements. La Commission note qu'il serait utile de connaître le point de vue du ministère de la Santé de l'Ontario lors de la présentation de la prochaine mise à jour du Groupe de travail sur le KI à la Commission.
  16. Lorsqu'on l'interroge sur la faisabilité de distribuer des stocks centralisés de comprimés de KI dans la ZPCI durant une urgence, le personnel de la CCSN explique que la phase II envisagera de diviser les stocks entre les municipalités et que le Bureau du commissaire des incendies et de la gestion des situations d'urgence (BCIGSU) de l'Ontario n'a pas, à ce jour, déterminé le calendrier de distribution. Un représentant du BCIGSU fait valoir que 5,3 millions de personnes habitent dans la ZPCI de Pickering et note que, durant une urgence, toute la zone ne nécessiterait pas de comprimés de KI. Il explique que la zone spécifique au sein de la ZPCI qui pourrait nécessiter des comprimés de KI durant une urgence sera déterminée par la modélisation météorologique. Un représentant de la municipalité régionale de Durham a cité en exemple le stockage de comprimés de KI aux [centres de réception de Durham](#), qui pourrait être appliqué à d'autres compétences.
  17. La Commission note que les questions à l'égard de la distribution de comprimés de KI dans la ZPCI soulevée lors de l'audience de 2018 visant le renouvellement de permis de Pickering ne seront abordées qu'à la phase II et se dit préoccupée par l'échéancier du Groupe de travail sur le KI dans la mesure où la fin de l'exploitation commerciale autorisée de Pickering est actuellement prévue en 2024. Un représentant du bureau de santé du district de

Haliburton, Kawartha, Pine Ridge indique que le travail du Groupe de travail sur le KI sera également utile pour la ZPCI de la centrale de Darlington. Lorsqu'on l'interroge sur la possibilité d'accélérer la phase II, le personnel de la CCSN explique qu'il discutera avec le Groupe de travail sur le KI de la possibilité de produire certains livrables avant le rapport de la phase II. Il ajoute qu'il devra faire preuve de souplesse compte tenu des demandes conflictuelles en matière de ressources auxquelles sont confrontés de nombreux membres du Groupe de travail sur le KI en raison de la réponse à la pandémie.

18. La Commission remercie les membres du Groupe de travail sur le KI de leur disponibilité en vue de répondre aux questions des commissaires. Elle se dit toutefois découragée de la lenteur de la réponse à sa demande de 2018. De plus, la Commission est d'avis que les renseignements fournis à l'égard de la faisabilité de la distribution de comprimés de KI aux résidents de la ZPCI durant une urgence sont insuffisants. Elle s'attend à ce que le Groupe de travail sur le KI accélère ses efforts en vue d'atteindre les objectifs de la phase II, en particulier ceux découlant de l'audience de 2018 visant le renouvellement de permis de Pickering. La Commission demande au personnel de la CCSN de faire le point sur un plan visant à accélérer l'atteinte des objectifs de la phase II à la prochaine réunion publique de la Commission.

#### Discussion sur l'avenir des Laboratoires de Chalk River

19. En ce qui concerne le [CMD 22-M7](#), les représentants d'Énergie atomique du Canada ltée (EACL) et des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) présentent une mise à jour sur l'avenir des Laboratoires de Chalk River (LCR). La présentation et la [vidéo](#) connexe d'EACL et des LNC ont donné un aperçu de l'état actuel du site des LCR et des projets courants et futurs de déclassement, de gestion des déchets, d'infrastructures et de sciences et technologies.
20. La Commission note qu'elle n'examine pas de soumission réglementaire à l'heure actuelle et qu'elle ne discutera pas de questions qui sont actuellement devant la Commission ou le seront bientôt. Ce point d'information donne aux LNC et à EACL l'occasion d'informer la Commission, de manière générale, des plans futurs pour le site des LCR.

#### *Discussion*

21. En ce qui concerne le déclassement, la Commission s'interroge sur la remise en état, les efforts de rapatriement et les installations de réacteurs sur le site des LCR. Un représentant des LNC indique que le processus de déclassement des LNC tient compte de tous les



- dangers dans le cadre de la remise en état, y compris la contamination radiologique et l'amiante. Il confirme que la majeure partie des déchets générés durant le déclasséement ne sont pas radioactifs et seront enlevés du site, alors que les déchets radiologiques demeureront sur place. Il note qu'aucune nouvelle matière nécessitant un rapatriement ne sera amenée sur le site, et que les LNC poursuivront leurs efforts en vue du rapatriement des matières restantes. Enfin, le représentant des LNC explique que les LNC prévoient un échéancier de 10 à 15 ans pour le déclasséement du réacteur national de recherche expérimental (NRX), et que le déclasséement des réacteurs MAPLE I et II, qui représentent un risque plus faible, est prévu à une date ultérieure.
22. Lorsqu'on lui demande où trouver de l'information sur les projets des LCR, un représentant d'EACL explique que bon nombre de ces projets sont abordés dans le [Sommaire du Plan d'entreprise](#) d'EACL. Un représentant des LNC ajoute que les LNC ont donné à la CCSN un aperçu des activités prévues au cours des cinq prochaines années qui pourraient nécessiter un examen de la Commission. La Commission encourage EACL et les LNC à consolider leurs renseignements relatifs aux activités autorisées probables à l'avenir dans un seul emplacement accessible, ce qui favoriserait la compréhension.
23. La Commission note l'ampleur des modifications futures au site des LCR et s'interroge sur les facteurs qui pourraient affecter les plans des LNC. Un représentant des LNC indique que les revenus commerciaux représentent la moitié du financement disponible et souligne les occasions de collaborer avec les partenaires de l'industrie. Le représentant des LNC ajoute que le recrutement de personnel constitue une priorité et que le travail à distance offre une plus grande marge de manœuvre.
24. Lorsqu'on l'interroge sur les initiatives courantes en matière de sciences et technologies aux LCR, les représentants des LNC et de Ressources naturelles Canada (RNCAN) présentent des renseignements sur les priorités actuelles, notamment les [technologies d'énergie à l'hydrogène](#), les [petits réacteurs modulaires](#), la recherche sur l'exposition à de faibles doses de rayonnement et la fusion.
25. La Commission s'interroge sur les partenariats nationaux et internationaux, y compris le rôle des LNC et d'EACL dans l'élaboration de la stratégie de gestion intégrée des déchets du Canada. Un représentant de RNCAN explique que le ministère est responsable du cadre stratégique et que le rôle des propriétaires des déchets vise la mise en œuvre éventuelle de la stratégie. Un représentant d'EACL indique que, en tant que propriétaire de déchets, EACL contribue au processus de consultation publique de la [Société de gestion des déchets nucléaires](#) (SGDN). Un

- représentant des LNC décrit les relations professionnelles des LNC avec RNCAN et la SGDN en vue d'assurer la contribution d'expertise en ce qui concerne le site particulier des LCR. Un représentant des LNC souligne également la relation entre les LNC et le département de l'Énergie des États-Unis, leur appui de l'industrie internationale des réacteurs CANDU et leur récente participation au [Sommet de l'énergie des laboratoires nationaux](#).
26. Au sujet de la mobilisation du public et des Nations et communautés autochtones, les représentants des LNC et d'EACL présentent des renseignements sur les récentes activités d'établissement de relations et les webinaires publics. Un représentant d'EACL note la disponibilité d'un financement pour le renforcement des capacités visant à favoriser la participation et indique qu'EACL est déterminé à rencontrer régulièrement les Nations et communautés autochtones pour tisser des liens à long terme et remettre en place des partenariats. Un représentant des LNC souligne ce qui suit :
- la mise au point de programmes de gardiens
  - l'inclusion des Nations et communautés autochtones dans le programme de surveillance des LCR
  - les améliorations visant à rendre la chaîne d'approvisionnement plus accessible aux Nations et communautés autochtones
  - l'élaboration d'une politique d'approvisionnement auprès des Autochtones
  - le premier webinaire d'une série, qui comprenait des questions sur l'installation de gestion des déchets près de la surface, les PRM et le ressourcement du site des LCR
27. La Commission remercie les représentants d'EACL, des LNC et de RNCAN pour les efforts qu'ils ont déployés afin de fournir des renseignements clairs à l'égard de l'avenir du site des LCR et de répondre aux questions des commissaires.

#### Examen du processus des rapports de surveillance réglementaire

28. En ce qui concerne le [CMD 22-M5](#), le personnel de la CCSN fait le point sur son examen du processus des rapports de surveillance réglementaire (RSR). La présentation du personnel de la CCSN comprend des renseignements contextuels sur les RSR, les résultats de l'examen du personnel de la CCSN, la rétroaction reçue à l'égard du [document de travail sur les RSR](#), les améliorations actuellement mises en œuvre et la voie à suivre proposée. La voie à suivre proposée comprend le recours à un RSR rationalisé dont la Commission serait le public cible principal, et la mise en œuvre de nouveaux outils de mobilisation, comme des tableaux de bord, visant à informer les membres du public et les Nations et communautés autochtones. Le personnel de la CCSN souligne

également une correction à la page 30 du CMD 22-M5 à l'égard de la définition de la cote de rendement « Inacceptable », qui est énoncée dans le [CMD 22-M5.A](#).

### *Discussion*

29. La Commission demande de quelle façon le processus des RSR proposé répondrait aux besoins de la Commission et du public, et ce que les autres organismes de réglementation utilisent. Le personnel de la CCSN insiste sur l'importance d'utiliser des outils distincts pour répondre aux besoins de différentes parties intéressées. Il explique que l'image du tableau de bord proposé serait propre à chaque installation et pourrait comprendre des liens vers des renseignements plus détaillés sur le site Web de la CCSN. Pour répondre aux besoins de la Commission, le personnel de la CCSN produira un RSR annuel plus efficient et rationalisé. En ce qui concerne les outils utilisés par les autres organismes de réglementation, le personnel de la CCSN indique que le RSR est unique. Il note que la Nuclear Regulatory Commission des États-Unis (USNRC) tient des réunions avec le public pour discuter des constatations d'inspections et utilise des fiches de rendement graphiques assorties d'un code de couleur pour communiquer de manière simple le rendement des titulaires de permis.
30. La Commission exprime ses préoccupations à l'égard des échéanciers des RSR et demande au personnel de la CCSN des renseignements sur le calendrier de mise en œuvre d'un nouveau processus. Le personnel de la CCSN explique que le processus des RSR proposé pourrait permettre aux commissaires d'obtenir des renseignements plus rapidement. En ce qui concerne la mise en œuvre, le personnel de la CCSN note qu'il devra réaffecter des ressources du processus actuel des RSR vers la mise au point de nouveaux outils et mécanismes, comme des graphiques et le site Web de la CCSN. Le personnel de la CCSN note que cette approche sera progressive; certains changements seront apportés plus rapidement.
31. Au sujet des statistiques relatives à la publication en ligne et à l'activité sur les pages Web, le personnel de la CCSN note que les RSR sont publiés sur le site Web de la CCSN plusieurs mois après avoir été présentés à la Commission, et qu'environ 10 % des consultations des pages Web visent les versions françaises des documents associés aux RSR. Le personnel de la CCSN explique que la courte durée moyenne des visites signifie que les RSR servent probablement à citer des renseignements particuliers en référence. Le personnel de la CCSN propose d'afficher sur le site Web de la CCSN l'information contextuelle qui se trouve actuellement dans les RSR et qui ne change pas d'une année à l'autre afin qu'elle puisse plutôt être référencée dans les RSR par un lien.

32. La Commission remercie le personnel de la CCSN des efforts qu'il déploie en vue de préparer les renseignements présentés, de répondre aux questions des commissaires et de désigner clairement la Commission en tant que public cible principal des RSR. De plus, la Commission apprécie les réponses systématiques et réfléchies du personnel de la CCSN aux commentaires des parties intéressées.

*Décision*

33. La Commission se dit satisfaite que la voie à suivre proposée par le personnel de la CCSN pour les RSR de 2022, qui seront présentés en 2023, permettra de continuer à répondre aux besoins de la Commission, des membres du public, des Nations et communautés autochtones et des autres parties intéressées. Compte tenu de ce qui précède, la Commission approuve l'approche proposée par le personnel de la CCSN telle qu'elle est énoncée dans le CMD 22-M5. Elle encourage le personnel de la CCSN à accélérer l'élaboration et la mise en œuvre des outils de communication proposés, comme les tableaux de bord en ligne, et à commencer à rationaliser les prochains RSR.
34. La Commission note l'importance de fournir sa rétroaction consolidée à l'égard du contenu souhaité pour les documents associés aux RSR rationalisés. Elle demande au personnel de la CCSN de solliciter cette rétroaction de manière structurée au moyen du Greffe de la Commission avant la prochaine réunion publique de la Commission.

Clôture de la réunion publique

35. La séance publique est levée à 14 h 13 (HNE). La Commission s'est réunie à huis clos pour examiner les questions portées à son attention aux fins de décision.

**Document original en anglais signé le 1er mars 2022 (e-Doc [6737821](#))**

\_\_\_\_\_  
Rédactrice/rédacteur du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Rédactrice/rédacteur du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Registraire

\_\_\_\_\_  
Date

ANNEXE A

CMD	Date	e-Doc
22-M1	21 décembre 2021	6697747
Avis de convocation à la réunion virtuelle de la Commission des 26 et 27 janvier 2022		
22-M2	12 janvier 2022	6713911
Ordre du jour de la réunion virtuelle de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) qui aura lieu les 26 et 27 janvier 2022		
22-M3	13 janvier 2022	6719399
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission tenue les 23 et 25 novembre 2021		
22-M9	19 janvier 2022	6723164
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission tenue les 15 et 16 décembre 2021		
22-M8	2 décembre 2021	6714061
<p>Mise à jour sur un point abordé au cours d'une séance antérieure de la Commission</p> <p>Mise à jour du personnel de la CCSN sur l'évaluation de la pertinence d'ajouter les radionucléides comme produits chimiques sources de préoccupations mutuelles à l'annexe 3 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (mesure de suivi 19575)</p> <p>Mémoire du personnel de la CCSN</p>		
22-M4	18 janvier 2022	6719818
<p>Rapport d'étape</p> <p>Rapport d'étape sur les réacteurs nucléaires</p> <p>Mémoire du personnel de la CCSN</p>		
22-M6	12 janvier 2022	6714752
<p>Points d'information</p> <p>Groupe de travail sur les comprimés d'iodure de potassium, rapport de la phase I</p> <p>Mémoire du personnel de la CCSN</p>		
22-M6.A	19 janvier 2022	6720713
<p>Points d'information</p> <p>Groupe de travail sur les comprimés d'iodure de potassium, rapport de la phase I</p> <p>Présentation du personnel de la CCSN</p>		
22-M7	12 janvier 2022	6716626
<p>Points d'information</p> <p>Discussion sur l'avenir des Laboratoires de Chalk River</p> <p>Présentation des Laboratoires Nucléaires Canadiens et d'Énergie atomique du Canada limitée</p>		

CMD	Date	e-Doc
-----	------	-------

22-M5	12 janvier 2022	6716515
Points d'information Examen du processus des rapports de surveillance réglementaire Présentation du personnel de la CCSN		
22-M5.A	11 février 2022	6737756
Points d'information Examen du processus des rapports de surveillance réglementaire Mémoire supplémentaire du personnel de la CCSN – pour corriger des erreurs dans le CMD 22-M5		